Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 69 (2005)
Heft: 273-274

Artikel: Le décasyllabe de John Gower ou le dernier mètre anglo-normand
Autor: Billy, Dominique / Duffell, Martin J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400096

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DÉCASYLLABE DE JOHN GOWER OU LE DERNIER MÈTRE ANGLO-NORMAND

Les décasyllabes français que John Gower nous a laissés figurent dans deux recueils, celui des *Cinkante Balades* dédicacé au roi Henry IV en 1399, qui réunit 1453 vers en 54 ballades plus un septain[1], conservé dans un manuscrit unique, et le *Traitié,* rédigé semble-t-il en 1397, composé de dix-huit ballades, qui en réunit 385. En éliminant les répétitions de refrain[2] et les vers manquants ou lacunaires ainsi qu'un vers faussé[3], Gower ne nous a laissés que 1626 (1287 et 339) décasyllabes.

Le choix exclusif du décasyllabe dans les ballades de Gower[4] est une originalité, bien que depuis Machaut, ce mètre ait été globalement préféré à l'heptasyllabe qui était le plus souvent utilisé jusqu'à lui, avant même l'octosyllabe. C'est la forme du décasyllabe qui retiendra ici notre attention. Macaulay[5] a déjà pu observer que celle-ci n'était pas conforme aux modèles continentaux, attribuant cette situation à l'hybridation du modèle accentuel anglais avec le modèle français, combinaison dont les effets se feraient plus spécialement sentir au niveau de la césure. Il faut néanmoins tenir compte du fait que le système anglais est précisément le fruit des innovations de Chaucer qui adopte un rythme binaire sous l'influence de Boccace à son retour d'Italie en 1378, et de Gower qui adopte l'isosyllabisme

---

(1) Le recueil proprement dit est précédé de deux ballades de dédicace et suivi d'une de conclusion; le n° IV en comporte en fait deux, la seconde développant le thème de la première (*D'entier voloir sanz jammes departir*), en recourant systématiquement au procédé de l'anaphore (tous les vers impairs commencent par *Sans departir*). Dans les références, *CB* renvoie aux *Cinkante Balades, T* au *Traitié,* la formule x:y renvoyant au numéro de la pièce dans le recueil considéré suivi du numéro de vers.

(2) Nous incluons ici le cas du vers final de CB9 qui reproduit le dernier vers du premier couplet.

(3) *Ma dame, quant jeo vi vostre oill* [*vair et*] *riant,* (CB 27:1).

(4) On trouvera dans Hagman (1968: 51-4) une description plus détaillée des formes employées, ainsi que dans Cressman (1983: 150-62) qui procède en outre à une mise en contexte.

(5) Macaulay (1901: lxxiv).

français, l'un et l'autre tant pour le décasyllabe que pour l'octosyllabe ou leurs équivalents anglais[6]. S'il a bien vu dans les grandes lignes la spécificité du décasyllabe de Gower, Macaulay n'a cependant pas étudié la question en détail et a négligé des aspects secondaires qu'il nous semble utile d'évoquer, d'autant plus que Jean Froissart a pu expérimenter une forme qui n'est pas dépourvue de certaines affinités avec lui.

1. La norme continentale

Le décasyllabe «commun» se caractérise essentiellement au niveau du traitement de la césure dont nous avons montré qu'elle met en jeu deux contraintes distinctes, l'une *d'ordre accentuel,* qui commande un accent sur la quatrième position, l'autre, prioritaire, *d'ordre morphologique,* qui commande une frontière de mots immédiatement après la quatrième position[7]. C'est ainsi que, aux XII-XIIIe siècles, neuf fois sur dix, le premier hémistiche se termine sur un oxyton. La première contrainte n'étant pas aussi forte que la seconde, des paroxytons peuvent apparaître à la césure, mais uniquement s'ils se terminent sur la quatrième position, engendrant ce que l'on a coutume d'appeler une «césure lyrique», qui peut apparaître une fois sur dix à la même époque. La situation est cependant modifiée au XIVe siècle où les formes élidées sont préférées à la césure lyrique, sans être pour autant ressenties comme équivalentes des formes oxytones, témoignant ainsi d'un renforcement de la contrainte accentuelle: pour s'en tenir aux ballades de Froissart, 4% des décasyllabes ont une césure lyrique contre 6% une césure élidée, mais la proportion globale de césures féminines est du même ordre qu'au siècle précédent. Gower se démarque ici nettement de la norme française, car seuls trois vers, soit moins de 0,2%, présentent, si l'on applique les normes du français continental, une césure lyrique[8]:

CB 31:22 Toutz en parlont et diont lour covine,
CB 36:3 Car lors chantont et Merle et Papegai,
CB 38:16 Qe nature poet doner de sa loi,

La troisième est irrécusable, d'autant plus que la sixième position correspond à une syllabe protonique, mais le vers semble par trop irrégulier avec une accentuation qui va à l'encontre de la structure générale du rythme dans

(6) Cf. Tarlinskaja (1976) sur l'anisosyllabisme de l'octosyllabe préchaucerien.

(7) Cf. Billy (2000b: 588-93).

(8) Macaulay, *ibid.,* croit qu'il n'y en a aucun cas. Nous considérons qu'il y a césure masculine dans *De Alceone et Ceix ensement* (CB 34:18), et qu'il convenait par conséquent d'éditer *Alceoné* (cf. *Penelopé* à la rime de T 6:16).

les ballades de Gower, comme on le verra plus tard[9]. Dans les premiers, la sixième position est accentuée, et l'on peut y voir l'attraction du modèle inverse <6+4> dont Macaulay a établi l'existence. Toutefois, Macaulay estimait que la désinence faible *ent/ont* pouvait être accentuée, puisqu'elle porte la rime dans quelques octosyllabes du *Mirour du monde* et apparaît plus aisément que *e* ou *es* en position paire[10]. Cette rareté de la césure lyrique amène à voir dans les quatre emplois de *ce(o)* en quatrième position, toujours précédé d'une préposition, des césures masculines[11], ce que ne contredisent pas les observations que l'on peut mener ailleurs[12].

La césure élidée y est par contre représentée dans 204 cas, avec l'accent principal sur la quatrième position dans 194 cas, soit respectivement 12,5% et 11,9% du corpus[13]. Gower ne se contente pas en cela de suivre l'évolution de la langue qui voit au XIVe siècle se développer la césure élidée: celle-ci n'atteint pas en effet 8% chez son contemporain Froissart, et elle n'est que de 6% dans ses ballades[14]. Cet accroissement est directement

(9) Un rythme iambique ressort effectivement de façon irrécusable (cf. § 2), et les trois accents intérieurs de ce vers portent sur des positions impaires, problème qui disparaît en partie, avec la césure problématique, si l'on postpose *nature* à l'infinitif.

(10) Cf. Macaulay, p. xlvi, n. 1. Nous pensons toutefois que, vraisemblablement, dans nos décasyllabes la désinence est le plus souvent atone. On ne la trouve en effet que 8 fois en position paire, position qui subit une contrainte accentuelle plus ou moins forte, contre 14 en position impaire. Sa surreprésentation en septième position (9 cas, contre 3 à la césure et 1 (2e, 5e et 8e) ou 2 (3e, 6e et 9e) ailleurs) tend à renforcer notre sentiment, car elle correspond à des contraintes rythmiques générales que nous avons pu mettre en évidence à diverses périodes dans l'évolution du décasyllabe (cf. infra, § 2.3). On pourrait en conclure que la désinence se stabilise à la pause (et donc à la césure ou en fin de vers), comme c'est le cas pour *ce* dans divers dialectes français (sinon tous) avant l'évolution progressive vers leur statut actuel (cf. Billy 1999b: 43-6).

(11) CB 18:24, 23:20, 41:23 et env:5. L'accent dans le second hémistiche est alors en 7e position (ex. CB 18:24: *Ceo lettre en ceo me serra messagiere;*) ou en 5e ou 6e (env:5: *A dieu purceo prient et cil et celle,*).

(12) Cf. Billy (1999a: 532-3) et (1999b: 43-6).

(13) La proportion augmenterait si on rapportait ce nombre aux seuls *a minori* du corpus (cf. § 3). Quand la quatrième position porte un accent secondaire, l'accent principal se trouve sur la sixième position dans 10 cas, comme dans *Une compaigne honeste a son talent* (CB 34:4).

(14) Ses ballades ne regroupent que 470 décasyllabes. La proportion est inférieure à 5% pour les passages strophiques de l'*Espinette amoureuse* (*Le Confort de la dame*) et du *Joli buisson de Jonece* (*souhets*), avec 435 vers, et le maximum de 7,7% n'est atteint que dans les 546 vers des dits (*Dit de la margheritte* et *Dit dou bleu chevalier*). Elle est de 6,3% dans *L'Orloge amoureus.* Cf. Billy (1999a: 541-2).

lié à un affaiblissement plus important de la contrainte morphologique, comme l'indique le développement d'autres phénomènes étudiés plus bas, qu'il convient à notre avis de lier à la prééminence de l'anglais dans les représentations prosodiques de Gower, et plus généralement à une conformation prosodique de l'anglo-normand influencé par la pratique concurrente de l'anglais.

Ce système à dominante accentuelle pouvait du reste s'accommoder à titre exceptionnel de la césure dite épique, phénomène qui tendra à se développer en français continental dans des proportions significatives au XVe siècle, et l'on peut ainsi en relever onze cas chez Gower, soit près de 0,7%(15), dont voici quelques occurrences(16):

CB 2:23	Et pensetz, dame, de ceo q'ai dit pieça,
CB 19:20	Par quoi ma dame ne change son talent:
CB 23:14	Qe mieulx voldroie morir en son servage,
CB 25:R	Car qui bien aime ses amours tard oblie.
CB 33:10	Guardetz vo Nouche, guardetz le vostre anel,

Il n'est pas sans importance de rappeler qu'il ne s'agit plus véritablement de césure épique à cette époque, la posttonique étant vraisemblablement apocopée(17). Leur présence en cet endroit souligne en tout cas l'importance de la 4e position dans un mètre pourtant soumis de façon remarquable à des contraintes accentuelles qui tendent à gommer le rôle de la césure.

2. Un mètre accentuel

2.1. L'un des aspects les plus caractéristiques du décasyllabe de Gower est la place accordée aux césures accentuelles, que l'on qualifie aussi

(15) Dans la liste dressée par Macaulay, p. lxxv, se trouve mentionné à tort le vers CB 37:18 qui présente une césure enjambante. Est par contre omis le vers CB 48:20 (lire «xxiii, 14» au lieu de «xxiii, 2»). Dans le *Traitié,* seul T 2:5 est concerné.

(16) La désinence *oie* du conditionnel (ou de l'imparfait) se trouve essentiellement à la rime, mais à l'intérieur du vers, elle est chaque fois élidée, sauf à la césure de CB23:14.

(17) L'apocope se présente rarement au sein de l'hémistiche. Dans le cas de *roe,* employé une seule fois dans notre corpus (CB20:1 *Fortune, om dist, de sa Roe vire ades;*), il s'agit plus vraisemblablement d'un simple monosyllabe, malgré les apparences, non d'une apocope accidentelle. Macaulay, p. lxxv, signale néanmoins cette forme qu'il relève également dans l'octosyllabe du *Mirour de l'omme,* au v. 10942 aux côtés de *dame* et de quelques cas marginaux (*male, franchise, mesure*) (Macaulay, p. xlv). Il évoque par ailleurs le cas de la terminaison *ée(s)* (v. aussi *neez* CB 4:6) où l'on a affaire à un trait dialectal systématique (la graphie est ainsi devenue flottante et confuse comme en témoigne le *e* parasite de *durtée, l'estée,* etc.). On a également affaire à un schwa fossilisé dans *come,* systématiquement adopté au lieu de *com,* et la préposition *ove.*

d'«enjambantes» ou que l'on dit «à l'italienne», alors que ce type est généralement exceptionnel dans la tradition continentale: cette structure témoigne en effet de la neutralisation de la contrainte morphologique qui requiert une frontière de mot entre les positions 4/5. Ces formes se présentent dans 138 vers, soit pas loin de 8,5%, dont voici les quatre premiers:

CB d1:3 Du providence q'est celestial.
CB d1:6 Q'ainçois sanz cause fuismes en servage:
CB d2:1 A vous, mon liege Seignour natural,
CB d2:2 Henri le quarte, l'oure soit benoit

À s'en tenir au seul critère de l'accent, on remarquera que, sur les 138 vers considérés, seuls 28 (1,7% du corpus entier) ont une structure descendante <6+4> déterminée par la position de l'accent dominant et de la coupe majeure éventuelle; ex.:

CB 2:19 Porceo, ma chiere dame, jeo vous pri,
CB 6:4 De vous, ma noble dame, a grant leesce
CB 9:33 O tresgentile dame, simple et coie,
CB 17:13 D'amour la meindre chose qe jeo sai.

Il est à noter que, dans 15 cas, la césure putative intervient au sein d'un syntagme en apostrophe, terminé par *dame*(18). Dans deux cas, la place de l'accent dominant est incertaine, nonobstant la ponctuation de Macaulay, dont la fonction est d'ailleurs essentiellement logique, mais la 6e position porte du moins l'accent d'un noyau syntaxique:

CB 11:13 A vous, ma doulce dame glorieuse,
CB 46:1 En resemblance d'aigle, qui surmonte

2.2. La rareté de la césure lyrique comme la fréquence élevée de césures enjambantes s'explique par le primat accordé à l'accent chez un auteur dont l'usage linguistique est partagé entre l'anglais et l'anglo-normand. À ces deux caractéristiques, il convient de joindre la rareté des posttoniques sur les autres positions paires, comme l'a bien vu Macaulay qui relève également ce phénomène dans l'octosyllabe du *Mirour du monde*(19), et comme on peut se le représenter à travers la figure suivante:

(18) Sur les onze cas de césures épiques, deux impliquent le vocatif *dame:* les cas de césures les plus marqués voient donc une augmentation de l'emploi des vocatifs qui, de par leur fonction, présentent une intégration syntaxique faible.

(19) L'octosyllabe des «lais» de Marie de France présente également une structure iambique (cf. Le Mée 1978: 53-8), mais moins accusée semble-t-il. La distribution des *e* féminins est à cet égard bien différente puisqu'elle ne met en relief que la position centrale, avec, selon nos calculs, pour *Equitan* plus *Le Fraisne* les pourcentages suivants, de la 2e à la 7e positions: 6,54 – 8,06 – 9,46 – 12,27 – 5,14 – 2,8.

Fig. 1: Syllabes féminines chez Gower

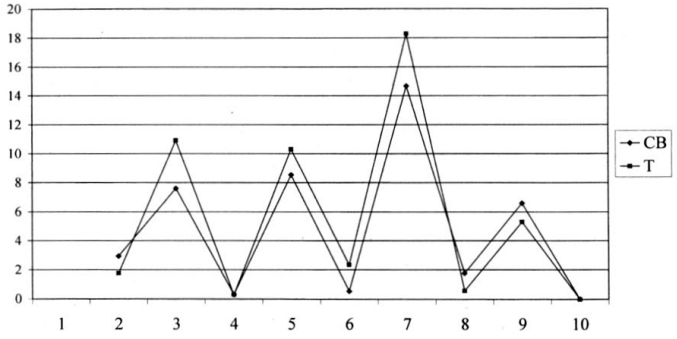

L'allure iambique du mètre ressort ici de façon évidente, la présence des posttoniques dominant nettement en position impaire, sauf initiale, bien entendu, et le phénomène est plus marqué dans le *Traitié.* On remarquera toutefois que le schwa n'est pas aussi exceptionnel en position paire que le dit Macaulay(20), en particulier sur la seconde position(21).

La comparaison avec les ballades, les rondeaux et l'*Orloge amoureus* de Froissart(22) est à cet égard révélatrice:

Fig. 2: Syllabes féminines chez Froissart

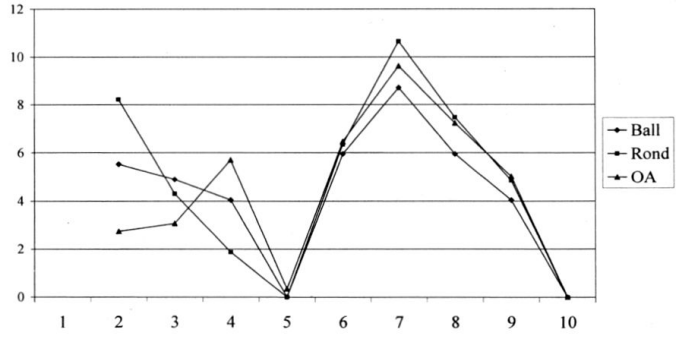

(20) *Op. cit.,* p. lxxiv: «quite exceptional».

(21) Parmi les vers concernés, seuls deux présentent un accent de second rang en 4e position, et dans un seul l'accent de premier rang est sur la 6e: *Une compaigne honeste a son talent* (CB34:4). L'autre vers est *Unqes un mot de confort ne sona;* (CB30:16).

(22) Éd. Baudoin (1978), Dembowski (1986) et Fourrier (1979). Aux valeurs absolues ont été préférés des pourcentages. Les totaux sont respectivement de 470 (Ball), 535 (Rond) et 1174 (OA). Des recoupements ou des considérations prosodiques diverses nous ont incités à considérer comme oxytons *Alceone* (cf. n. 8), *Circes* (cf. n. 50), *Eolen, Generides, (H)ercules* (*-em*), comme paroxyton *Progne* (élidé dans T 12:3), mais nous avons laissé de côté *Elmeges* et *Horestes,* faute d'éléments significatifs.

Chez Froissart, la fermeté de la contrainte accentuelle qui vient tempérer la contrainte morphologique à la césure (élision systématique des féminines) manifeste sa modernité, et on peut observer dans le second hémistiche, aussi bien dans les ballades ou les rondeaux que dans l'*Orloge amoureux,* la remarquable proéminence de la septième position qui implique une accentuation sur la sixième (cf. § 2.3). Les rondeaux se démarquent avec une attaque «trochaïque», également sensible dans les ballades(23).

Le phénomène ne porte pas simplement sur les mots pleins: il se manifeste également sur les dissyllabes grammaticaux à finale faible(24), dont la consistance prosodique se maintient même dans les cas d'élision, car ils sont nettement préférés en position paire, que ce soit sous leur forme entière (ils s'étendent alors à la syllabe subséquente) ou réduite, comme on peut le voir à travers la figure suivante(25):

Fig. 3: Syllabes fortes de grammèmes

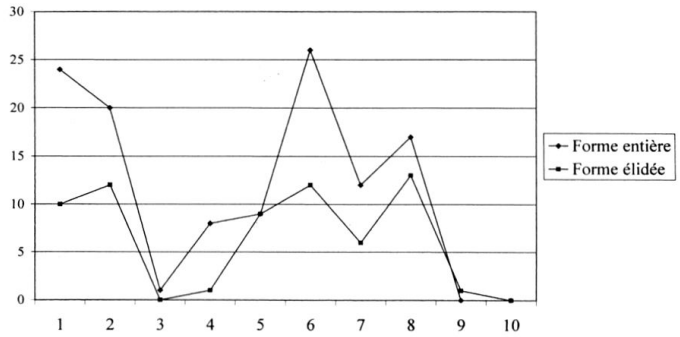

Les formes entières sont plus particulièrement concentrées sur les positions 1/2 et 6/7. L'importance en 6/7 correspond à un phénomène que nous étudions au paragraphe suivant. On peut observer que, pour une forme élidée on a en général deux formes pleines, la 5e position faisant curieusement exception: les formes pleines laisseraient en effet apparaître un schwa en 6e position, alors que cette 6e position exerce une attraction toute particulière sur l'accent des paroxytons (cf. § 2.3).

Cette iambicisation du mètre propre à Gower est aussi une caractéristique du décasyllabe anglais de ce poète, fruit, comme notre étude publiée parallèlement le met précisément en évidence, de la combinaison

(23) Les données réunies pour Froissart ne sont pas représentatives du décasyllabe commun mais d'une de ses variantes les plus courantes.

(24) C'est la raison pour laquelle nous ne les avons pas dissociés de la figure 1.

(25) Formes concernées: *celle, ceste, contre, (par)entre, nostre, (tres)toute, toutes, une, vostre;* nous avons inclus le radical des composés *encontre, parentre* et *trestoute.*

du mètre accentuel vernaculaire avec le numérisme caractéristique de la poésie continentale, mais dans lequel le phénomène est nettement plus marqué que chez Chaucer, combinaison que Gower avait déjà expérimentée dans l'octosyllabe du *Mirour de l'homme*(26). Un fait caractéristique de la forme anglaise est que le placement de la césure n'obéit plus à une exigence quelconque, et que la coupe dominante du vers, quand il y en a une, peut aussi bien être associée à une quatrième qu'à une sixième position accentuée, même si la préférence est accordée aux formes croissantes (4+6), ce qui se retrouve du reste en général dans l'ancien *endecasillabo* italien comme dans le pentamètre anglais des générations suivantes.

2.3. Dans les deux figures, on observe une concentration remarquable de schwas finaux sur la septième position, ce qui nécessite une explication. Dans le cas de Gower qui, nous le verrons, fait appel à un modèle alternatif <6+4>, il convient de prendre en compte le fait que 85 % des vers présentent un accent dominant sur la 4e position, contre 10 % seulement sur la 6e. Déjà à l'œuvre dans l'*Orloge amoureux* de Froissart qui accorde ainsi une certaine place aux formes *a maiori* (6+4)(27), ce phénomène est tout aussi bien présent dans les ballades et les rondeaux de ce poète où la césure est pourtant constamment à la place canonique: la sixième position peut ainsi constituer un véritable pôle rythmique dans le décasyllabe commun. Ce phénomène manifeste en fait une contrainte rythmique générale que l'on retrouve à travers les siècles sur un certain type de décasyllabe(28).

Dans un mètre tel que le nôtre, où le décasyllabe fait place au modèle inverse <6+4> aux côtés du modèle ascendant, le mode d'articulation des hémistiches dépend étroitement de la position du segment court: en effet, dans les formes décroissantes que l'on peut observer dans la poésie continentale, la coupe accentuelle devient la règle, la contrainte morphologique cessant de s'exercer(29). Le phénomène s'observe en occitan contemporain dans un mètre pourtant directement imité – de l'aveu même de l'auteur – de l'italien: *La Gacha a la Cistèrna* de Robert Lafont, qui préserve justement, au contraire de l'italien, la contrainte morphologique dans les formes ascendantes(30). Il se manifeste également chez certains poètes dans le

(26) Cf. Macaulay, pp. xlv-vi.

(27) Cf. Billy (1999a: 521-3).

(28) Il existe en effet d'autres types rythmiques du décasyllabe.

(29) On trouvera dans Billy (1992: 818-9) un cadre systémique qui définit la fonction et le comportement spécial des segments métriques de quatre syllabes.

(30) La césure enjambante dans les formes <4+6> y est en effet inexistante, là où l'italien (comme Gower) l'utilise couramment: la seule coupe féminine acceptée est l'élidée (cf. Billy, à par. § 5).

cadre même du décasyllabe commun, tant en occitan qu'en français, que ce soit chez Mistral ou Paul Valéry, par exemple[31]. On le trouve également significativement dans une pièce en vers libres, du recueil *Ce qui fut sans lumière* d'Yves Bonnefoy, où l'on peut observer que les vers césurés correspondants au modèle ascendant ne présentent jamais une coupe enjambante, contrairement à ceux qui correspondent au modèle décroissant, ce qu'indiquent nettement les données fournies par Purnelle:

Type	Effectifs
4-5	1
4-6	132
4e-5	0
4-7	1
4e-6	0

Type	Effectifs
6-3	0
6-4	165
6e-3	67
6-5	184
6e-4	100

Dans ce tableau, «-» désigne une coupe masculine ou élidée, «e», une posttonique dont il s'agit de savoir si elle compte ou non dans la mesure. L'absence de formes 4e-6 tend à indiquer que le schwa éventuel doit être compté dans le vers, ce qui donnerait dans un tel cas un vers de 11 syllabes équivalents à un 4-7 (dont il n'y a qu'un unique exemple), avec césure enjambante. En ce qui concerne le modèle ascendant, l'absence de formes 6-3 tend à indiquer qu'il faille ici encore compter le schwa dans la mesure, les formes 6e-3 étant interprétables comme équivalentes à des 6-4, avec césure enjambante. Le cas des formes 6e-4 se prête à deux lectures, totalisant 10 ou 11 syllabes selon que l'on compte ou non le schwa: les formes 6-5 étant aussi bien sinon mieux représentées que les 6-4, on doit penser ici encore que le schwa doit être compté. Dans le modèle <6+4> (232 vers), on aurait donc ici près de 29 % de coupes enjambantes, contre zéro dans le modèle ascendant où la contrainte morphologique continue à s'exercer, seule l'élision étant acceptée[32].

(31) Cf. Billy, *ibid.*

(32) Dans des proportions que n'indique malheureusement pas Purnelle. Pour le modèle <6+5> que pratique également Bonnefoy, la proportion de coupes enjambantes passerait à plus de 35 %. On remarquera par ailleurs que Purnelle ne relève aucun vers 6e-5, ni même 6e-6, contre 87 cas de 6-6: l'alexandrin n'y connaîtrait par conséquent pas de coupe féminine autre qu'élidée, ce qui corrobore les observations générales de Billy (1992) sur le système des vers césurés au moyen âge dont, *mutatis mutandis* (régression de la césure lyrique en particulier), les contraintes semblent bien subsister à travers le temps.

3. Un modèle alternatif

3.1. Le second aspect caractéristique du décasyllabe de Gower réside précisément dans la fonction accordée aux formes descendantes qui semblent témoigner, comme dans l'*Orloge amoureus* de Froissart, de la présence d'un modèle métrique contrastif <6+4>, consistant en la simple inversion du modèle principal <4+6>. Sa présence semble irréfutable dans 21 vers où la contrainte morphologique fait absolument défaut entre les positions 4/5, et où la cinquième position est alors occupée par une syllabe protonique. Ces vers sont également partagés entre les *Cinkante Balades* et le *Traitié,* pour lequel la proportion relative est nettement supérieure. La colonne de droite indique le type de distribution du polysyllabe selon la typologie indiquée au § 5.2, avec, le cas échéant, l'indication d'une position plus saillante que la 6e, liée à une position supérieure dans la hiérarchie syntaxique (ce qui n'implique pas nécessairement une proéminence prosodique):

CB 5:21	Si fuisse en paradis ceo beal manoir,	(e)	
CB 12:25	En toute humilité sanz mesprisure	(f)	
CB 16:2	Qui vit tansoulement de l'air sanz plus	(f)	8e
CB 16:9	N'est pas ma sustenance assetz pleniere	(e)	
CB 20:20	Par ceo qe Troilus estoit guerpi,	(e)	2e
CB 21:9	Si femme porroit estre celestine(33)	(a)	2e
CB 24:5	Jeo ne sai nomer autre, si le noun	(a)	
CB 27:4	Qe nulle medicine m'est verraie,	(e)	
CB 41:25	Tu q'es au matin un et autre au soir,	(a)	
CB 42:22	Dont fraude et malengin sont engendrez	(e)	
CB env:-1	O gentile Engleterre, a toi j'escrits,	(e)	
T 2:3	Li corps par naturele expérience	(e)	2e
T 6:8	Cil q'est de pecché pres sa grace esloigne:	(a)	
T 7:6	La belle Deianire par bataille.	(e)	
T 7:11	D'Eurice, et Herculem tant assotoit,	(e)	
T 11:2	Et fuist le primer roi de Lombardie,	(a)	2e
T 11:10	La dame, q'estoit pleine de corous	(a)	2e
T 12:3	Qe Progne et Philomene avoiont noun:	(e)	
T 12:18	Tant fist qe Tereüs l'ad devorée;	(e)	2e
T 17:10	Mais cil qui toutdis change sa fortune,	(a)	2e
T 18:22	Al université de tout le monde	(g)	

3.2. L'existence d'un modèle inverse alternatif <6+4> est corroborée par le nombre important de vers où la contrainte morphologique en 4e position semble respectée, mais où la contrainte accentuelle est neutralisée,

(33) En principe, l'attribut est davantage lié à l'infinitif qu'à l'auxiliaire modal: l'accent de 5e position occupe ainsi un rang supérieur, dans la hiérarchie syntaxique, à celui de *estre.*

en dehors du cas de la césure lyrique: un mot grammatical, généralement monosyllabe, apparaît alors en quatrième position. Il s'agit dans 24 vers d'un déterminant primaire, comme les articles indéfinis (*un*) ou définis (*le, la, li, les*), les contractés (*des*), les possessifs (*mon, ma, mes, son, sa* et *vo*), ou de pronoms régimes conjoints antéposés (*le, la, vous*). La sixième syllabe porte alors toujours un accent, généralement le principal (dans le cas contraire, la position dominante dans l'exemple est indiquée à droite)(34):

Déterminants:			
CB 34:5	Eslist tout d'*un* acord et d'un assent	1 cas	2e
CB 40:15	Selonc qe *le* proverbe nous enseine,	1 cas	
CB 6:1	La fame et *la* treshalte renomée	4 cas	2e
CB 50:19	Forsvoit, mais *li* malvois plus qe la Nief	1 cas	2e
CB 24:9	Pour penser *les* amours de temps longtein,	2 cas	
CB 49:2	Amour, qui *des* natures est regent	1 cas	2e
CB 5:15	Elle est tout *mon* confort matin et soir;	2 cas	
CB 18:20	Q'elle ait a *ma* requeste un mot rendu;	1 cas	
CB 20:5	Ainz est en *mes* deseases establi,	1 cas	
CB 49:16	Amour en *son* endroit ceo nous aprent	1 cas	
CB 13:13	Q'amour par *sa* tresdigne pourveance	2 cas	2e
CB 10:6	Au fin qe *vo* pité vers moi se plie,	4 cas	
Pronoms conjoints:			
CB 51:2	Si resoun *le* governe et justifie;	1 cas	2e
T 11:13	Elmeges *la* pourgeust et fist inmonde.	1 cas	
CB 28:17	Par quoi ne *vous* desplese, en ma simplesce	1 cas	

Le cas des déterminants dissyllabes dont la seconde syllabe est articulée sur un schwa, éventuellement élidé, soit pratiquement l'article *une,* le possessif *vostre* et le démonstratif *cette* est intéressant, car leur première syllabe tombe neuf fois en quatrième position, avec un unique cas d'élision, jamais en troisième, ce qui peut résulter de la contrainte accentuelle, bien que la sixième position soit alors généralement accentuée(35), situations où l'on peut voir l'influence du modèle inverse. Il n'y a qu'une exception avec *cette* dont le traitement ne peut renvoyer tout au plus qu'au modèle direct, avec césure enjambante:

CB 14:24	Par quoi soubtz *vostre* grace jeo languis,	3 cas
CB 24:27	Envoie *cette* supplicacion	1 cas
CB 38:10	Suspris de *vostre* amour et suspirant	1 cas (élision)
CB 48:1	Amour est *une* chose merveilouse,	3 cas

Les déterminants secondaires, indéfinis et numéraux, paraissent beaucoup plus stables (accentogènes), puisque, sur cinq cas, deux, dont un

(34) Nous donnons un exemple de chaque cas, le nombre d'occurrences figurant sur la colonne de droite.

(35) Sept cas sur les huit vers concernés, dont un seul dans le *Traitié*.

concerne d'ailleurs un refrain (CB 7:R), ne présentent pas d'accent sur la sixième position:

CB 7:R	Come cil qui *tout* vo chivaler voet estre.	2e 7e
CB 10:11	Qe passe *toutz* les autres a l'essai:	2e 6e
CB 20:4	Qe jeo sai *nulle* variance en li,	3e 8e
CB 33:2	Mon corps ove *tout* le coer a bone estreine	2e 6e 8e
CB 49:10	Si ad de *trois* amours le primer chois;	2e 6e

Quant aux adverbes d'intensité qui ont en principe une autonomie prosodique comparable, on peut du moins constater que, chez Gower, les deux seuls cas où un tel élément apparaît en quatrième position s'accompagnent d'un accent sur la sixième: *Compense a si tresnoble creature,* (CB 13:18), *Ensi ne tout guari ne languisant,* (CB 27:15). L'adverbe *ne* semble par contre offrir une certaine consistance prosodique, la septième position étant alors accentuée, non la sixième, dans l'unique vers concerné(36): *Dont chastes ne se poait contenir* (T 14:11).

3.3. Le traitement des mots-outils va dans le même sens. Ainsi, sur 18 cas impliquant une préposition monosyllabe, trois sont dépourvus d'accent sur la sixième position; voici tout d'abord un exemple de chaque préposition avec sixième accentuée, suivi du nombre d'occurrences:

CB 12:9	Helas, quant *pour* le coer trestout entier,	3 cas
CB 14:1	Pour penser *de* ma dame sovereine,	7 cas (dont 2 dans le *Traitié*)
CB 17:3	Bien sai qe *par* tresfine loialté	1 cas
CB 27:16	Ma dame, *soubtz* l'espoir de vo manaie	1 cas
CB 36:12	Com cil qui *sanz* amie est vrais amis,	2 cas
T 11:17	Elmeges *ove* sa dame lecherous	1 cas

Les trois autres cas sont les suivants:

CB 35:12	N'ad cure *de* ma supplicacion,
CB 50:23	De l'omme, et *sur* tout le plus cordial
T 5:13	En l'ordre *de* si tresseintisme geste

Il est intéressant de rappeler que, chez Froissart, *de* n'est jamais associé – dans *L'Orloge amoureus* – qu'à des formes descendantes, alors que Gower l'emploie dans deux cas dans des formes ascendantes où la contrainte accentuelle a été neutralisée, même si l'on peut défendre que, dans *tresseintisme,* l'adverbe d'intensité reçoit un accent secondaire. Avec les autres prépositions, par contre, Froissart accentue la sixième position dans quatre cas sur onze(37): le modèle <6+4> exerce donc une force d'attraction

(36) Dans *L'Orloge amoureus,* les deux seuls vers comparables ont leur sixième position accentuée; cf. Billy (1999: 524).

(37) Cf. Billy (1999: 527).

supérieure chez Gower pour qui, par contre, la préposition *de* n'a pas la faiblesse prosodique qu'elle a chez Froissart. Il est par ailleurs remarquable, dans ces conditions, que les prépositions dissyllabes soient pratiquement exclues des positions trois-quatre, ou, du reste, quatre-cinq, puisque seuls peuvent être relevés les cas de *Li corps selonc la char pour engendrure* (T 1:17) et de *Vo grace entre la gent est si famouse,* (CB 31:19) – où la 4e syllabe est faible –, pour lequel le modèle inverse <6+4> peut également être invoqué(38).

Le cas des conjonctions est également significatif, confirmant la prégnance du modèle inverse. Sur dix cas impliquant une conjonction de subordination en 4e position, la sixième n'est pas accentuée dans un seul cas, alors que dans *L'Orloge amoureus* de Froissart, la conjonction constitue un élément prosodique suffisamment fort pour clore le premier hémistiche(39). Voici un exemple de chaque conjonction, suivi du nombre d'occurrences:

CB 13:21	Qe lune *quant* eglips la desavance.	2 cas
CB 21:1	Au solail, *qe* les herbes eslumine	3 cas
CB 25:1	Ma dame, *si* ceo fuist a vo plesir,	2 cas
T 4:6	C'est ensi *come* de stouppes une corde,	1 cas

Le seul cas où la sixième n'est pas accentuée concerne *quant*:

CB 45:10 Du quelle, *qant* jeo me puiss aviser,

Un cas particulier de conjonction dissyllabe, composée avec *que,* mérite attention:

CB 4:9 Et doner *qanque* j'ai de bienvuillance;

Il semble en effet que, en dépit de l'agglutination graphique, les deux composants avaient bien leur autonomie. Le *Dit dou bleu chevalier* de Froissart, qui suit rigoureusement le modèle ascendant traditionnel du décasyllabe commun avec la proscription de la césure enjambante, présente un vers semblable: *Mes c'est tout quanque je puis conquester*(40).

Dans l'*Orloge amoureus,* les conjonctions de coordination également présentent une consistance prosodique suffisante pour leur permettre de clore le premier hémistiche, la sixième position n'étant alors qu'accidentellement accentuée(41). Chez Gower, ces éléments ont vraisemblablement

(38) Il est même nettement préférable dans le second cas, compte tenu de ce que nous avons dit de la césure lyrique au § 1.

(39) Il s'agit toujours de *que;* cf. Billy (1999: 529-30).

(40) Cf. Billy (1999: 536). La conjonction *que* a du reste conservé cette propriété dans les composés (*quoique*) comme ailleurs en français moderne.

(41) Deux cas sur quatre; cf. Billy (1999: 529).

aussi une certaine consistance, au moins égale à celle des conjonctions de subordination, mais les données sont numériquement trop faibles pour asseoir un avis tranché (la hiérarchie des accents internes est indiquée en marge):

CB 9:7	Q'apres dieu *et* les saintz de Paradis	3e > 6e
CB 9:34	Des graces *et* des vertus replenis,	7e > 2e
CB 21:19	Ne truist om, *car* elle ad de sa covine	3e > 6e
CB 29:27	Envoie; *car* jeo sui assetz creable,	2e > 6e

La situation n'est ici guère différente de ce qui se passe avec les relatifs non renforcés d'une préposition, puisque, sur cinq cas, la sixième position est accentuée quatre fois, deux vers faisant exception:

CB 49:3	*Mais l'omme qui de reson ad le pois,*(42)	2e > 7e
CB17:17	*Ma dame, qui sciet langage a plentée,*	2e > 7e > 5e

3.4. Les auxiliaires monosyllabes, qui témoignent d'une certaine force prosodique dans le décasyllabe commun des poètes continentaux, ou même les semi-auxiliaires, ne témoignent sans doute pas de l'attraction du modèle inverse. Ainsi, en ce qui concerne les auxiliaires (ou verbe copule) monosyllabes en 4e position, on a quatre cas sans transposition contre huit avec, et les trois quarts manifestent un accent en 6e position, ce qui peut être imputé au caractère «iambique» du vers de Gower, les exceptions étant:

CB 9:13	Et tanqu'il s'*est* en vo presence mis,
CB env:4	Par qui dieus *ad* redrescé ta querele:
T 12:2	Deux files *ot* de son corps engendré,

La transposition (qui n'intervient pas dans le second vers) n'est par conséquent pas nécessaire pour conférer à l'auxiliaire un statut prosodique fort. Le traitement des semi-auxiliaires qui sont prosodiquement plus lourds que les formes monosyllabes des auxiliaires est en général ambigu, mais dans les quatre cas de notre corpus où on les trouve en 4e position, la 6e est accentuée sur l'infinitif subséquent(43). Les pronoms sujets semblent toujours faibles, puisqu'ils ne se trouvent en 4e position que dans des vers dont la 6e est dotée d'un accent secondaire(44).

(42) À noter l'inversion qui sépare le relatif du verbe.

(43) Comme dans CB 6:9 *Qe jeo porrai veoir vo grant noblesce*; v. aussi CB 38:19, CB 46:10, T16:9.

(44) Onze cas sans transposition (ex. CB 8:15 *Mais combien qu'il ne parle, il vous salue*), sept cas avec (ex. CB 18:13 *Ne sai dont jeo ma dame ai offendu;*).

4. Les formes *ancipites*

Cette vitalité du modèle inverse semble étroitement liée à la nette iambicisation du rythme. La concurrence d'un modèle ascendant et d'un modèle descendant amène ainsi à s'interroger sur le statut des vers accentués à la fois sur la 4e et la 6e position. Dans le décasyllabe commun, ce genre de vers se rattache nécessairement au modèle ascendant <4 + 6>, y compris dans les cas d'enjambement qui tendent à dynamiser le rythme, de tels cas n'étant pas fondamentalement différents de vers accentués sur la 4e position mais où l'accent de premier rang tombe sur la 5e, la 7e ou la 8e position(45): la tendance à se présenter plutôt sur la 6e position est très souvent réductible à des contraintes linguistiques, la longueur moyenne des mots gravitant autour de deux syllabes(46), mais des facteurs rythmiques, encore peu étudiés, peuvent intervenir, comme c'est ici le cas, de manière marquée, avec l'iambicisation du mètre. Chez Gower, de tels vers où un accent de 6e position l'emporte sur celui de 4e (une cinquantaine de cas, soit à peine plus de 3 %) vont en tout cas nécessairement renforcer la présence du modèle inverse, comme dans les exemples suivants:

CB d2:21	Ensi le bon amour q'estre soloit	6e > 2e
CB d2:26	Si nous de vous joioms, c'est a b<on droit>:	6e > 2e
CB 2:15	Ensi com dieus le voet, ensi serra,	6e > 2/8es
CB 6:3	Qe l'en m'ad dit sovent et recontée	6e > 4e
CB 6:5	M'ad trespercié l'oreille et est impresse	6e > 4e

Dès lors, l'interprétation est libre des vers *ancipites* – une dizaine –, où les 4e et 6e positions sont accentuées sans qu'une coupe déterminante ne semble privilégier l'une ou l'autre. En voici cinq exemples:

CB 3:13	Si en devient ma joie ades plus forte,
CB 6:8	Si fortune ait ensi déterminée,
CB 9:4	Parfit, verai, loial, entalentis
CB 11:15	Jeo sui del tout, ma dame, en vo pooir,
CB 13:22	Pour vous, q'avetz ma vie en aventure,

Le rattachement de ces formes à un modèle plutôt qu'à l'autre relève de l'artifice et dépend en partie du contexte, sans qu'une solution univoque puisse jamais s'imposer en droit, même si l'on aurait tendance

(45) Il y en a peu chez Gower, tels CB30:4 *Quant le danger de vo parole orra,* CB 30:16 *Unqes un mot de confort ne sonna,* T 7:4 *Qe file au roi de Calidoine estoit.* Le rythme iambique diminue ici de façon drastique les accents en position impaire, et les accents primaires ont tendance à éviter la 8e position en faveur d'un rééquilibrage prosodique des segments inégaux (8 est trop long, 2 trop bref) qu'il détermine, soit en pratique en faveur de la 6e position.

(46) Nous avons abordé cette question à propos du décasyllabe du troubadour Bonifaci Calvo dans Billy (2000b: 603-4).

aujourd'hui à ramener des vers tels que CB 6:8 à un rythme 3-3-4 (et donc à une forme ascendante) en raison de l'affaiblissement général des auxiliaires, en particulier monosyllabes.

5. Les vers déviants

Il y a cependant une différence capitale entre le décasyllabe anglo-normand de Gower et son pentamètre anglais: les positions impaires s'y trouvent en effet beaucoup plus souvent accentuées. Sur les 385 pentamètres du poème qu'il dédie à Henry IV, *In Praise of Peace,* seuls 3 % échappent au rythme iambique dominant, contre 12,8 % de ses décasyllabes anglo-normands.

5.1. L'examen des vers accentués sur les 3e ou 7e syllabes, sans accent adjacent(47), dont 4 à la fois sur ces deux positions, est d'ailleurs révélateur: plus de neuf vers sur dix étant accentués sur la 4e position, les premiers sont relativement marginaux, avec 23 cas parmi lesquels seuls deux ne sont pas accentués en 6e(48), mais en 7e position (l'élément correspondant à la 4e position est indiqué en marge droite):

CB 38:16	Qe nature poet doner de sa loi,	3e (5e) 7e	*-e* (cf. § 1)
CB 40:12	Pour lesser qe vous avetz en demeine	3e 7e	*qe*

Sur les 184 vers environ accentués sur la 7e syllabe, sans accent adjacent plus saillant(49), soit près de 10,6 % du corpus, dont les deux précé-

(47) Il n'y a que peu de cas: dans les successions accentuelles en 3-4e positions, c'est le second accent qui domine, avec une fin de syntagme: ainsi dans T 1:5 *Grant mervaile est et trop contre reson,* la quatrième correspond à une fin de proposition (il s'agit plus souvent d'une succession adj. + subst. ou inverse), dans CB 46:15 *Entre nous dames, quant mettons a la compte* (cés. ép.) ils sont par contre équivalents (la ponctuation est de Macaulay). Dans celles en 6-7e, c'est au contraire le plus souvent la première, suivie d'une frontière de syntagme, comme dans CB 30:3 *Ma dame, ensi moun coer maint en tempeste,* mais on a quelques cas où la fin de syntagme succède à la 7e position, comme dans CB 4:8 *Jeo me doi bien a vous soul consentir*; le cas où les deux accents sont équivalents sont exceptionnels, et favorables à un rattachement aux types dominants: CB 39:13 *Et si vous ai de rien, dame, offenduz.* Ces différences de traitement renvoient sans ambiguïté aux modèles <4+6> ou <6+4> selon le cas. L'importance de la septième position ressort par contre dans les cas où la huitième est également accentuée (8 cas), car une frontière de syntagme sépare presque toujours ces positions: CB 2:1 *L'ivern s'en vait et l'estée vient flori,* (dans CB 40:5 *Vous m'avetz fait com jadis fist Heleine,* une coupe après l'adverbe paraît plus légitime qu'après le verbe).

(48) Contrairement à, p. ex., dans CB 24:9 ou 51:2 (cf. § 3.2).

(49) Nous écartons donc des cas tels que *Ne deigne alegger les griefs mals qe j'ai,* (CB 36:20), *Q'il de sa grace au fort Roi coroné* (CB, env.:6) ou *Envoie, s'il vous*

dents font évidemment partie et dont 35 sont dans le *Traitié,* seuls six ne sont pas accentués en 4e position(50):

CB 9:34	Des graces et des vertus replenis,	2e 7e	*et*
CB 20:22	Du fille au Calcas mesna sa leesce:	2e 5e 7e	*Cal-*
CB 45:10	Du quelle, qant jeo me puiss aviser,	2e 7e	*qant*
CB 49:3	Mais l'omme qui de reson ad le pois,	2e 7e	*qui*
T 10:18	Deux prestres enbastiront tout le plai.	2e 7e	*en-*
T 14:11	Dont chastes ne se poait contenir:	2e 7e	*ne*

Nous n'incluons pas le v. 4 de l'envoi (*Par qui dieus ad redrescé ta querele:*) dans la mesure où l'on peut aisément y voir une césure régulière, puisque les auxiliaires monosyllabes ne sont pas rares à la césure dans le décasyllabe commun(51). Dans les autres vers, la 4e position est occupée par une conjonction de coordination ou de subordination, un relatif dont on a vu qu'ils peuvent être crédités d'une certaine force articulatoire(52), mais quatre cas retiennent davantage l'attention, avec une semi-négation, deux protoniques (cf. § 5.2) et une posttonique.

Ces cas mis à part, le type de traitement habituellement adopté pour ces vers accentués sur des positions impaires renvoie sans ambiguïté aux modèles <4+6> ou <6+4>. La proportion relativement importante d'hémistiches de rythme ternaire, tout comme la présence irréfutable de vers déviants, évoque irrésistiblement la situation de l'*endecasillabo* italien: comment ne pas s'interroger sur l'influence possible de ce mètre? L'absence d'éléments chronologiques permettant de situer la composition des *Cinkante Balades* par rapport au séjour de Chaucer en Italie laisse malheureusement la question en suspens.

5.2. Il y a par ailleurs dix vers, dont sept dans les *Cinkante Balades,* dont les 4e et 6e positions correspondent à une syllabe protonique d'un polysyllabe. Dans les deux derniers cas seulement, la 5e n'est pas accentuée:

CB 20:22	Du fille au Calcas mesna sa leesce:	(a)	
CB 23:2	Quant jeo la bealté de ma dame vi,	(a)	2e
CB 24:25	A vous, qe m'avetz en subjeccion,	(a)	2e

---

plest, d'umble espirit, (CB 26:4). Le traitement habituel de la coordination par rapport à la césure (les éléments coordonnés sont généralement réunis dans le second hémistiche, séparés du mot recteur par la césure) amène également à écarter des cas tels que *D'amer puissant, d'amour povere et mendis,* (CB 9:29).

(50) Un cas comme *Et le danger de Circes eschapa,* (CB 30:12) est en théorie insoluble, mais on préférera voir en *Circes* un emploi oxyton, comme à la césure de T 6:17 (*Avoec Circes fist mesme la busoigne,*).

(51) Cf. § 3.4.

(52) Cf. § 3.3.

CB 30:18	Au point quant danger me respondera,	(a)	2e
CB 33:24	Et pour le bounté dont vous estes pleine,	(a)	
CB 36:20	Ne deigne alegger les griefs mals qe j'ai	(b)	
CB 43:4	Plus qe Theseüs, q'Adriagne amoit,	(b)	
T 5:3	Et puis conformer celle eleccion	(b)	
T 10:18	Deux prestres enbastiront tout le plai.	(h)	2e
T 16:5	Cil rois qui Valentinians ot noun	(j)	

Cette situation, à laquelle Macaulay ne fait pas allusion, est évidemment très spéciale et mérite réflexion. Le décasyllabe commun a pu connaître des cas de ce genre: on peut même parfois en relever un nombre particulièrement important, tout comme on peut en relever chez certains troubadours(54). Il s'agit alors de vers non césurés, dont l'apparition peut ou non s'expliquer sous diverses influences. La seconde position est généralement accentuée, quelquefois la 8e également, exceptionnellement la 7e (CB 20:22 et T 10:18).

Le fait que, chez Gower, la quasi-totalité des cas non réductibles à la forme commune ou au modèle inverse présentent un accent sur la 5e position suggère deux interprétations. Dans la première hypothèse, le phénomène est aléatoire, et l'on a affaire à de véritables vers non césurés: si la contrainte césurale (cf. § 1) est ignorée, on doit en effet s'attendre à ce que la césure théorique soit enjambée par un polysyllabe dont le terme doit tomber quelque part après la 5e syllabe: s'il s'agit d'un dissyllabe, ce sera après la 5e, s'il s'agit d'un trisyllabe, après la 5e ou la 6e selon que le mot commence sur la 3e ou sur la 4e position, et ainsi de suite. Pour s'en tenir aux polysyllabes n'ayant pas plus de quatre protoniques, on a les possibilités suivantes, avec en regard le nombre d'occurrences dans notre corpus («e» représente une syllabe posttonique éventuelle, p une syllabe protonique du mot considéré, t la syllabe tonique):

	1	2	3	4	|	5	6	7	8	9		
(a)	-	-	-	p	|	t	e	-	-	-	12	cf. § 3.1 (7 cas accentués en 6e p.) et supra
(b)	-	-	p	p	|	t	e	-	-	-	3	tous déviants
(c)	-	p	p	p	|	t	e	-	-	-	0	

(53) Au XIIIe siècle, Guillaume le Vinier était coutumier du fait; cf. Ménard (1983: 35-7) dont la typologie est cependant à revoir: certains cas de ce que cet auteur classe parmi les coupes 6 + 4 ou 5 + 5 sont pour nous des vers non césurés. On remarquera que ce trouvère est l'un des rares à tolérer la césure enjambante (4' + 5), et que c'est précisément dans des pièces qui présentent cette tolérance, où une influence italienne est du reste généralement repérable, qu'on rencontre chez les troubadours également des vers non césurés; cf. Billy (2000b).

(d)	p	p	p	p	|	t	e	-	-	-	0	
(e)	-	-	-	p	|	p	t	e	-	-	11	tous de type descendant (cf. § 3.1)
(f)	-	-	p	p	|	p	t	e	-	-	2	*id.*
(g)	-	p	p	p	|	p	t	e	-	-	1	*id.*
(h)	-	-	-	p	|	p	p	t	e	-	1	T10:18
(i)	-	-	p	p	|	p	p	t	e	-	0	
(j)	-	-	-	p	|	p	p	p	t	e	1	T16:5

On peut constater que, dans 15 cas, soit environ une fois sur deux, l'accent tombe sur une position paire (e, f, g et j), et qu'il ne s'agit pas de la sixième dans un seul cas (j), ce qui s'explique aisément par la rareté des mots de plus de quatre syllabes. Ces cas témoignent bien de la présence d'un modèle inverse <6+4>. Dans les 16 autres cas (a, b, h), il correspond à une position impaire. Si l'on tient compte du contexte syntagmatique, on constate que l'accent dominant tombe alors quatre fois sur cinq sur la 2e position.

Dans la seconde hypothèse, les huit vers où l'accent tombe sur la cinquième position(54) pourraient quelquefois témoigner d'un autre phénomène lié à l'influence de l'anglais: cette langue articule en effet les mots correspondants, le cas échéant (*Calcas, bealté, danger, Theseüs*), sur la pénultième, soit ici en quatrième position: Duffell a pu établir l'existence du phénomène inverse dans les décasyllabes anglais de Gower, où les emprunts *reson, danger, tiraunt, vengance, pitous* et *pite* peuvent être articulés à la française, à la césure et quelquefois même au sein de l'hémistiche(55). Resteraient ainsi le cas de *avetz, alegger* et *conformer,* où l'on pourrait renvoyer, peut-être, à l'anglais *you have, to alleviate* ou *to conform.* Cette solution – qui devrait tout aussi bien être invoquée dans l'analyse des autres positions impaires accentuées – nous paraît néanmoins artificielle, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Outre le fait que les deux derniers cas du *Traitié* sont sans conteste d'authentiques vers non césurés, la proportion de vers accentués sur la septième position est en effet trop importante. D'autre part, que l'anglais de Gower maintienne la présence de gallicismes prosodiques n'implique pas pour autant la présence d'anglicismes comparables dans son dialecte anglo-normand. Enfin, l'hypothèse d'une prononciation alternative à l'anglaise ne saurait en effet

(54) On peut en rapprocher deux autres vers: CB 17:17 *Ma dame, qui sciet langage a plentée,* et CB 38:16 *Qe nature poet doner de sa loi,* dont nous avons déjà parlé à propos des césures lyriques.

(55) Cf. Duffell (2000: 276-7) sur l'accentuation variable de *beute* et *lady,* et Duffell & Billy (2004).

réduire tous les accents en position impaire, puisqu'on y trouve aussi bien des formes verbales comme *agardetz, averai, avetz, avoir, changea, changer,* etc., que des monosyllabes comme *corps, dist, doi, doit, doun, fils, flour, foi,* etc., ou des dissyllabes paroxytons: *dame, fiere, joie, rose, rugge,* pour lesquels aucun déplacement d'accent ne peut se présenter.

La présence de vers non césurés n'est pas en soi surprenante dans un mètre fondé sur un rythme interne aussi marqué qu'ici: la structure du vers est en effet assurée par la récurrence d'accents en position paire avec un niveau de fréquence suffisant pour maintenir l'effet global requis dans ce type de mètre. Rappelons que l'*Orloge amoureus* de Froissart qui ne connaît pas ce phénomène, et où le rôle de la césure est par conséquent plus essentiel, n'en présente pas moins un vers non césuré(56), et que d'autres cas se présentent à l'occasion dans le cadre du décasyllabe commun.

6. Conclusion

Bien que le cycle des *Cinkante balades,* dédicacées à Henry IV en 1399, ne soit pas datable sur des bases sûres, Macaulay, Hagman et Cressman s'entendent à le faire remonter vers 1377, soit avant le retour d'Italie de Chaucer l'année suivante. L'expérimentation en 1375-1376 de l'octosyllabe iambique du *Mirour de l'omme,* modèle qu'il adoptera pour l'anglais également dans la *Confessio Amantis* (1386-91), indique clairement que Gower possédait déjà les bases rythmiques du futur décasyllabe. Les nombreuses césures enjambantes qui se manifestent dans le nouveau mètre ne peuvent évidemment s'expliquer simplement par l'adaptation du décasyllabe français: nous pensons au contraire, vu l'absence de contrainte morphologique qui les caractérise, qu'elles sont la simple résultante du choix d'une versification accentuelle dans laquelle seul le placement des accents est contraint par le mètre. La raison de cette invention nous est inconnue, et l'influence directe de l'italien ne peut être prouvée(57): pour ce qu'on sait, c'est Chaucer qui est directement confronté au modèle italien, et il l'est à travers Boccace chez lequel le caractère iambique est beaucoup plus accusé que dans le modèle sicilien primitif(58). Le mètre qu'il expérimente est à cet égard un pentamètre iambique particulièrement

(56) *Et a ma necessité pourfitable;* cf. Billy (1999a: 519).

(57) Cf. Duffell (1991: 462) qui évoque les disparités d'avec l'*endecasillabo* de Pétrarque, dont le rythme iambique est plus marqué.

(58) Les éléments réunis par Bertinetto (1973: 105 et 107) indiquent que Boccace est en cela très proche du Dante de la *Commedia.*

régulier, et Gower surenchérit encore dans son vers anglais alors qu'il adopte un modèle moins contraignant dans son vers anglo-normand, en liaison sans doute avec des propriétés linguistiques distinctes, refaisant spontanément le parcours qui dut aboutir à la constitution de l'*endecasillabo* italien à partir du modèle occitan(59).

Il semble par contre difficile d'ignorer le cadre socio-culturel dans lequel l'anglo-normand doit assurer son existence au temps de Gower: moins prestigieux que le francien pratiqué par la Cour anglaise, ce dialecte était utilisé par les couches sociales de moyen rang dans l'usage quotidien. Gower lui-même éprouve le besoin de s'excuser de ne pas pratiquer le français continental dont il s'inspire du reste d'une façon inhabituelle pour modeler sa langue maternelle(60), et tout laisse à penser que la prosodie de l'anglo-normand est plus conservatrice du point de vue de l'accent que les dialectes continentaux, en particulier du fait de la pratique concurrente de l'anglais(61), ce qui confère à un grand nombre de poèmes anglo-normands une structure anisosyllabique où le principe organisateur est bien, semble-t-il, de nature accentuelle(62). C'est ainsi que Roubaud(63) peut observer à propos du rythme binaire adopté par Gower que «Cela donne à ces *Ballades* le charme et l'*étrangeté* d'une *autre langue* entendue dans le français, non par le lexique, la phonologie, la syntaxe ou la sémantique, car ces poèmes de Gower sont écrits, réellement, en français, mais par le *mètre.*» Cette innovation apportait ainsi une solution simple à l'anisosyllabisme propre à la versification anglo-normande en stabilisant le vers par le balisage régulier des accents(64).

Dans l'élaboration du pentamètre iambique anglais, Chaucer apparaît alors comme un imitateur du *Mirour de l'homme* de Gower, qui l'incite à transposer dans le cadre d'un vers de dix syllabes la particularité de l'octosyllabe de son ami. Stimulé par la découverte de l'*endecasillabo* italien, Chaucer ouvrait ainsi la voie d'une tradition nouvelle, spécifiquement

(59) Cf. Billy (2000a).

(60) Sur la langue de Gower, on se reportera à Tanneberger 1910, ainsi qu'à un article à paraître de B. Merrilees qui nous a fait l'amabilité de nous communiquer son texte, consultable sur le site «www.brianmerrilees.com», où il met en évidence l'importance remarquable du lexique français chez Gower.

(61) Cf. Duffell (1996: 217-8) et (s.d.).

(62) La question est évidemment ouverte; cf. Vising (1923: 79-82) et Duffell (à par.).

(63) Roubaud (1983: 96).

(64) Duffell (1991: 462) suggère ainsi d'y voir le meilleur artifice permettant aux Anglais d'origine d'obtenir un isosyllabisme parfait.

anglaise, ce que Gower aurait pu lui-même faire dans le domaine de l'anglo-normand si la Cour d'Angleterre n'avait fini par abandonner l'usage du francien, entraînant indirectement la régression du dialecte roman insulaire.

Il s'agit donc pour nous moins d'une adaptation du décasyllabe français que d'une alternative au modèle continental développée à partir du tétramètre iambique octosyllabe du *Mirour de l'omme,* lui-même alternative donnée à l'octosyllabe continental. En adoptant un mètre accentuel, Gower trouvait enfin la solution au problème que l'anglo-normand n'était jamais parvenu à résoudre en malmenant avec une remarquable constance sa versification du fait, sans doute, de l'influence profonde que l'anglais exerçait sur la prosodie de ce dialecte auquel l'isosyllabisme pur des dialectes continentaux était fondamentalement étranger. Mais, le proche abandon de l'anglo-normand a empêché l'heureuse initiative de Gower de connaître la postérité qu'elle eût pu avoir. Sa fortune sera ainsi éclipsée par l'adaptation qu'en fit en anglais Chaucer, largement suivi par ses successeurs qui ne manqueront toutefois pas d'y apporter diverses modifications.

Martin J. DUFFELL
Université de Toulouse Le Mirail

Dominique BILLY
University of London
(Queen Mary and Westfield College)

Bibliographie

Baudoin, R. S. éd. 1978. Jean Froissart, *Ballades et rondeaux,* Paris - Genève, 1978.

Bertinetto, P. M. 1973. *Ritmo e modelli ritmici. Analisi computazionale delle funzioni periodiche nella versificazione dantesca,* Turin.

Billy, D. 1992. «L'analyse distributionnelle des vers césurés dans la lyrique française et occitane du moyen âge», dans *Contacts de langues, de civilisations et intertextualité,* actes du IIIe Congrès international d'Etudes Occitanes (Montpellier, 1990), Montpellier, 1992, t. III, pp. 805-28.

– 1999a. «Le décasyllabe chez Froissart», *Romania* 117, pp. 507-44.

– 1999b. «Nouvelles considérations sur l'emploi des monosyllabes à schwa à la rime», dans *Métriques du moyen âge et de la Renaissance,* actes du colloque international du Centre d'Études Métriques, 22-24 mai 1996, textes édités et présentés par D. Billy, avec une postface de M. Dominicy, Paris, pp. 15-51.

– 2000a. «L'invention de l'*endecasillabo*», dans *Carmina semper et citharae cordi.* Études de philologie et de métrique offertes à Aldo Menichetti, Genève, 2000, pp. 31-46.

– 2000b. «Le flottement de la césure dans le décasyllabe des troubadours», *Critica del Testo*, III/2, pp. 587-622.

– à par. «Considérations métriques sur *La Gacha a la cistèrna*».

Bordin, M. À par. *Boccacio versificatore. La morfologia ritmica dell'endecasillabo.*

Cressman, R. R. 1983. *Gower's «Cinkante Balades» and french court lyrics.* Ph.D. University of North Carolina at Chapel Hill.

Dembowski, P. F. éd. 1986. Jean Froissart, *Le Paradis d'amour. L'Orloge amoureus,* Genève, 1986.

Duffell, M. J. 1991. *The Romance (Hen)decasyllable: an Exercise in Comparative Metrics,* Ph. D. Queen Mary and Westfield College, University of London.

– 1996. «Chaucer, Gower, and the History of the Hendecasyllable», dans *English Historical Metrics,* éd. C. B. McCully & J. J. Anderson, Cambridge, Engl., pp. 210-8.

– 2000. «'The Craft So Long to Lerne': Chaucer's Invention of the Iambic Pentameter», *Chaucer Review,* 34: 3, pp. 269-88.

– à par. «Some Phonological Features of the French of England: a Reconstruction», *Studies in Romance Philology* in Honour of Ralph Penny, ed. R. Wright & P. Ricketts, Newark, Delaware.

Duffell, M. J. & D. Billy. 2004. «From Decasyllable to Pentameter: Gower's Contribution to English Metrics», *Chaucer Review,* 38: 4, pp. 383-401.

Fourrier, A. éd. 1979. Jean Froissart, *«Dits» et «débats»,* Genève, 1979.

Hagman, L. W. 1968. *A Study of Gower's* Cinkante Balades. Ph. D. University of Detroit.

Le Mée, K. W. 1978. *A Metrical Study of Five* Lais *of Marie de France,* The Hague – Paris – New York.

Macaulay, G. C. 1899. *The Complete Works of John Gower,* vol. I: The French Works, Oxford.

Ménard, Ph. 1983. *Les Poésies de Guillaume le Vinier,* 2e éd., Genève.

Purnelle, G. 2002. «Le vers semi-libre d'Yves Bonnefoy dans *Ce qui fut sans lumière*», *Le Français Moderne,* LXX: 2, pp. 145-68.

Roubaud, J. 1983. «Le pentamètre ïambique dans mille sonnets élizabethains», *Cahiers de Poétique comparée,* 8, pp. 41-112.

Tanneberger, A. 1910. «Sprachliche Untersuchung der französische Werke John Gowers», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur,* XXXVI, pp. 1-70(65).

Vising, G. 1923. «Anglo-Norman Versification», dans Id., *Anglo-norman Language & Literature,* London, pp. 79-89.

(65) L'extrait publié par Chemnitz (Inaug.-Diss.) ne contient pas le *Formenlehre*.